

COMMUNIQUE DE PRESSE

France Renouvelables et l'Association des Maires Ruraux de France signent leur premier partenariat



France Renouvelables, anciennement France Energie Eolienne, et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) ont signé vendredi 22 septembre dernier une convention de partenariat, première initiative de coopération entre les deux organisations.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité du rapprochement initié par France Renouvelables pour renforcer les liens et le travail communs entre la filière, les territoires ruraux et les élus locaux, ainsi que la volonté de l'AMRF de partager l'enjeu des communes rurales dans le développement des ENR.

Ce rapprochement entre les deux structures est également encouragé par la loi de mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, qui place les maires au centre du processus de planification énergétique dans les territoires.

Au-delà d'un soutien dans le cadre du Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique, initié par l'AMRF en 2023, ce partenariat crée un cadre de

discussion entre les filières et les représentants des maires ruraux autour de sujets clés pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables électriques dans les territoires :

- la planification territoriale des énergies renouvelables et son articulation avec les documents locaux d'urbanisme (ZAN, SCoT, RNU, Carte communale, PLU, PLUi)
- la concertation, la démocratie active et le dialogue territorial
- la maximisation des retombées territoriales pour les collectivités locales et les riverains (à l'instar des retombées fiscales (IFER), des PPA pour les collectivités locales, de l'autoconsommation collective, ou encore des tarifs préférentiels pour les riverains ...)

La collaboration entre les deux associations se caractérisera également par plusieurs projets communs comme l'organisation des Trophées des élus d'Eole, événement récompensant les élus locaux qui s'engagent en faveur de l'éolien sur leur territoire, ou encore la participation de l'AMRF à la prochaine édition de « Paroles d'élus », publication rassemblant les témoignages de maires engagés dans le développement des EnR, et notamment celui de l'éolien.

« Bâtir l'avenir de nos Villages d'avenir implique de participer à la transition. Ce partenariat est précieux pour aider les opérateurs et communes rurales à œuvrer ensemble à la profonde implication de nos collectivités vers un avenir plus durable. Avec France Renouvelables, nous partageons cette conviction que la solution se situe au niveau local grâce à la prise de conscience environnementale et l'implication des habitants pour le développement de nos territoires. »

Michel FOURNIER, président de L'Association des Maires Ruraux de France

« En tant que Présidente de France Renouvelables, je suis très fière de signer ce partenariat, qui témoigne de notre engagement aux côtés des territoires ruraux et de leurs élus. Contrairement aux idées reçues, parfois relayées politiquement, le développement des EnR et notamment de l'éolien en France ne se construit pas contre les élus et les territoires ruraux mais avec eux. »

Anne-Catherine DE TOURTIER, présidente de France Renouvelables

A propos de France Renouvelables

France Renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

france-renouvelables.fr

A propos de l'AMRF

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. En 2023, l'AMRF a organisé une démarche inédite dans le domaine de la transition en réunissant 100 élus ruraux au sein du Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique.

amrf.fr

Contact médias :

France Renouvelables : Mina Remesy / 06 60 22 11 07 / mremesy@hopscotch.fr

AMRF : Cédric Szabo / 06 85 76 94 90 - 04 37 43 39 80 / cedric.szabo@amrf.fr